

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Délivré en extension du PV n° 12-03901 L, valable jusqu'au 6 novembre 2017, date de validité du 1^{er} PV

PROCES-VERBAL N° 12-03901-1L

et annexe de 0 pages

MATERIAU présenté par : PIERRE FREY SAS
47 Rue des Petits Champs
75001 PARIS
FRANCE

MARQUE COMMERCIALE : 1450/1
07844 POITOU FR

DESCRIPTION SOMMAIRE : Voilage ignifugé dans la masse en polyester.
Masse surfacique nominale : 75 g/m²
Epaisseur nominale : 0.2 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 12-03901 du 6 novembre 2012

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 1^{er} décembre 2014

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET

PO 



ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE